

Fiche thématique E : la viabilité économique du partenariat



ETAPE 1. Les groupes

5mn

Selon votre nombre, restez en un seul grand groupe ou **séparez-vous** en petits groupes d'environ 6 personnes.

5mn

ETAPE 2. Répartition des rôles

Désignez au sein de votre groupe trois personnes différentes pour tenir les rôles suivants :

- - **Un-e animateur-trice**, qui anime la séance à l'aide de la **feuille de route animation**
- - **Un-e secrétaire**, chargé-e de prendre des notes à l'aide de la **feuille de prise de notes**
- - **Un-e maître du temps**, qui gère le temps à l'aide de la **feuille de route maître du temps**

Donnez à chacun la feuille de route correspondante.

ETAPE 3. Ce que dit la charte

5mn

L'animateur-trice lit à voix haute cet extrait de la charte des AMAP, qui porte sur le thème que vous avez choisi.

PRINCIPE 5

UNE RELATION SOLIDAIRE CONTRACTUALISÉE SANS INTERMÉDIAIRE

Amapien-ne-s et paysan-ne-s en AMAP s'engagent mutuellement sans intermédiaire à partager la production pour une période donnée, par le biais de contrats solidaires (la durée de la période de contrat est liée aux cycles de l'activité de la ferme et dépend de chaque famille d'aliments contractualisée).

Ce partenariat favorise la transparence entre amapien-ne-s et paysan-ne-s.

Pour chaque famille d'aliments, le contrat :

- stipule les engagements réciproques des deux parties tels que définis dans la charte,
- établit un prix juste et rémunérateur prenant en compte la viabilité économique de la ferme et les conditions sociales de celles et ceux qui y travaillent.

UN ENGAGEMENT ÉCONOMIQUE

• Pour les paysan-ne-s en AMAP :

- livrer à périodicité préétablie des aliments de saison, frais ou transformés, diversifiés et issus de leur ferme. Les produits transformés feront l'objet de mentions spécifiques (processus de fabrication transparent et tracé, ...) incluses dans le contrat,
- mettre en œuvre les moyens nécessaires visant à assurer la livraison régulière des parts de production définies par contrat,
- déterminer en toute transparence avec les amapien-ne-s un prix forfaitaire stable, garanti et équitable sur la durée du contrat.

Une solidarité entre paysan-ne-s peut permettre l'échange occasionnel d'aliments de même nature en toute transparence et avec l'accord explicite des amapien-ne-s,






• Pour les amapien-ne-s :

- contractualiser et prépayer la production sur la période du contrat à un prix équitable, en s'interdisant l'échange marchand sur les lieux de livraison,
- prendre en compte équitablement avec les paysan-ne-s les fluctuations et aléas inhérents à leur activité.

10mn

ETAPE 4. Evaluation colorée

Après avoir lu cet extrait de la charte, essayez de **déterminer ensemble où se situe votre AMAP** en entourant la couleur qui semble vous correspondre le mieux.

-  **Très insatisfaisant**, vous n'arrivez pas à atteindre les objectifs de la charte
-  **Insatisfaisant**, vous rencontrez des difficultés pour atteindre les objectifs de la charte
-  **Moyennement satisfaisant**, il y a encore à faire mais vous êtes sur la bonne voie
-  **Satisfaisant**, vous n'êtes vraiment pas loin de ce que dit la charte
-  **Très satisfaisant**, vous êtes en adéquation avec la charte

ETAPE 5. Les bonnes questions à se poser

1h

L'animateur-trice pose une par une les questions suivantes à voix haute. Elles servent de **support** aux échanges : ce n'est pas un cadre strict, vous pouvez l'adapter en fonction du temps dont vous disposez et des thématiques que vous souhaitez aborder en priorité.

Le prix

- Est-ce que les amapien-ne-s trouvent que le prix du panier est équitable ? Pourquoi ?
- Est-ce que les paysan-ne-s pensent que l'AMAP leur fournit une activité commerciale suffisamment rémunérée ? Rentrent-ils/elles dans leurs frais ? Pourquoi ?
- L'AMAP a-t-elle permis aux paysan-ne-s de maintenir ou de développer de l'emploi ?
- Comment avez-vous calculé le prix du panier, pour chacun-e des paysan-ne-s de votre AMAP ? Est-il évalué en fonction du coût de revient ? En fonction du prix pratiqué par d'autres paysan-ne-s ? Pourquoi ?
- Pour chacun-e des paysan-ne-s, le prix a-t-il évolué depuis le début du partenariat ? Pourquoi ?
- Est-ce que les amapien-ne-s ou les paysan-ne-s voudraient faire évoluer le prix ? Pourquoi ?

Les contrats

- Y-a-t-il un contrat signé entre chaque amapien-ne et chaque paysan-ne-s ? Qui rédige les contrats ?
- Quels éléments sont inscrits dans les contrats ? Pourquoi ?
- Pour quelle durée les contrats sont-ils établis, pour chaque paysan-ne ? Pourquoi ? Est-ce suffisamment sécurisant pour les paysan-ne-s ?
- Est-ce que les amapien-ne-s paient les paniers en début de contrat ? Comment s'organise le paiement ? Sous quelle forme ?
- Rencontrez-vous des difficultés, des questionnements par rapport à la manière de rédiger ou de faire fonctionner ce partenariat par contrats ?
- Combien de temps avant la fin du contrat est-il décidé de son renouvellement avec les paysan-ne-s ?

La pérennisation

- Est-ce que les amapien-ne-s sont satisfait-e-s du contenu du panier, pour chaque producteur? Est-ce qu'ils/elles le trouvent diversifié, en quantité suffisante ? Si non, pourquoi ?
- Est-ce que les amapien-ne-s sont satisfaits de la qualité des produits de l'AMAP ? Pourquoi ?
- Sur quoi vous êtes-vous basé pour répondre aux deux précédentes questions ? (sondage, impression, etc)
- Est-ce que vous pensez que les amapien-ne-s vont renouveler leur-s contrat-s pour la saison suivante ? Pourquoi ?
- Quel est le taux de turn-over au niveau des adhérent-e-s de l'AMAP ?
- Le nombre d'adhérent-e-s est-il adapté aux besoins ou aux souhaits de chaque paysan-ne-s ? Pourquoi ?
- Est-ce que vous pensez que les paysan-ne-s vont renouveler leur partenariat avec votre AMAP ? Pourquoi ?
- Y-a-t-il des échanges d'argent sur le lieu de livraison ? Si oui, connaissez-vous les risques encourus d'un point de vue légal ?
- Quels sont les moyens mis en œuvre par l'AMAP pour assurer la pérennisation des partenariats ?
- Est-ce que votre AMAP s'est déjà séparé d'un-e paysan-ne par le passé ? Pour quelles raisons ? Combien de temps avant la fin du partenariat est ce que la personne en a été avertie ?

Paysan-ne en AMAP

- Depuis combien de temps les paysan-ne-s de l'AMAP sont-ils/elles installé-e-s ? Cela a-t-il une influence sur le contenu des paniers ?
- Depuis combien de temps travaillent-ils/elles en AMAP ? Cela a-t-il une influence sur le contenu des paniers ?
- Quelle taille font les fermes des paysan-ne-s de l'AMAP ?
- Combien y-a-t-il d'actifs familiaux et/ou de salariés directement rémunérés par l'activité de chaque paysan-ne? Est-ce que les paysan-ne-s ont des besoins supplémentaires en main d'œuvre ?
- Est-ce que les paysan-ne-s ont d'autres débouchés que l'AMAP ? Si oui, quel pourcentage représente l'AMAP par rapport à l'ensemble des débouchés ?
- Est-ce que l'AMAP permet aux paysan-ne-s d'avoir des conditions de travail satisfaisantes ? Pourquoi ? Combien d'heures en moyenne travaillent-ils par jour ? Leur travail est-il pénible physiquement ?

Les aléas

- Est-ce que les paysan-ne-s ont connu ou connaissent des difficultés de production ? A quelle fréquence ? Lesquelles ? Pourquoi ? Cela impacte-t-il le contenu du panier ?
- Est-ce que les amapien-ne-s acceptent suffisamment les difficultés de production que les paysan-ne-s peuvent rencontrer ?
- Est-ce que les paysan-ne-s pratiquent l'achat-revente ou les échanges avec d'autres producteurs ? A quelle fréquence ? Pourquoi ?

10mn

ETAPE 6. Réévaluation colorée

Maintenant que vous avez pu échanger tous ensemble, **révaluez votre partenariat** vis-à-vis de la charte. Est-ce la même couleur que tout à l'heure ?



ETAPE 7. Faire le point

25mn

(si vous étiez séparés en petits groupes, revenez en un seul grand groupe)

A l'aide de la prise de notes du/de la secrétaire de chaque groupe, essayez de **synthétiser** : quelles **bonnes pratiques** ont été évoquées au cours des discussions ? Quelles **difficultés** avez-vous repéré ? Avez-vous des **attentes** vis-à-vis de la FAMAPP ? Quels **projets** avez-vous envie de mettre en place dans votre AMAP ?

Objectif / Projet	Actions à mettre en œuvre

Qu'avez-vous pensé de cette fiche : quels sont les manques ? Les points positifs ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Une fois remplie, cette feuille est à **photocopier** pour en garder un exemplaire dans votre AMAP, puis à **envoyer** à la FAMAPP au 14 rue du 8 mai 1945, 80000 Amiens ou par mail à famapp@amap-picardie.org

Votre expérience pourra enrichir le réseau et aider d'autres AMAP à avancer dans leurs réflexions en découvrant vos bonnes pratiques, vos idées et vos projets ! Ce retour nous permettra également de mieux appréhender les difficultés et les besoins des AMAP en Picardie, et de trouver ensemble des réponses appropriées !

Nous vous invitons également à nous transmettre tout document interne à votre AMAP et en lien avec le thème abordé, que vous trouveriez intéressant de partager avec d'autres AMAP